

---

# 2021

---

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION



**MAIF**







# SOMMAIRE

## RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

**06** LE CADRE GÉNÉRAL

**16** LES ACTIONS DU COMITÉ

**26** LE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION

**42** LES ANNEXES



## Interview de Nicole Notat présidente du comité de mission



### Quels étaient les enjeux de cette première année de fonctionnement ?

Lors de cette première année, le comité de mission a eu à cœur de définir plus précisément son rôle et son mode de fonctionnement. Au-delà de l'aspect réglementaire, il fallait nous accorder sur le rôle du comité par rapport à l'exécutif de la MAIF, afin d'éviter la confusion des genres. À ce titre, j'ai été très satisfaite de constater que l'ensemble de l'équipe, membres extérieurs comme membres MAIF, avait bien en tête cette préoccupation. Tous étaient attentifs à participer aux échanges sous l'angle « mission ».

En 2021, nous avons également été amenés à structurer nos travaux autour de plusieurs objectifs clés : connaître la MAIF, comprendre ses activités et ses enjeux, questionner et « challenger » certaines de ses actions, et enfin faire des préconisations. Malgré les aléas et les contraintes de la crise sanitaire, nous avons pu entrer cette année dans une vitesse de croisière.

### Comment faites-vous pour atteindre ces objectifs clés ?

Nous avons demandé une information approfondie sur l'assureur responsable MAIF, sur son organisation, ses principes d'action en direction de ses sociétaires et de ses collaborateurs, sur la maîtrise de ses impacts sociaux et environnementaux. Nous avons également pu appréhender ses choix d'investissement en tant qu'acteur financier.

Je connais la MAIF depuis longtemps, mais il est différent de la connaître de loin et d'entrer dans le cœur du réacteur, de mettre des contenus derrière des mots et des impressions. La culture mutualiste repose sur de grands principes et c'est précieux, mais je suis très attachée à savoir de quelle façon cela s'incarne et se traduit en orientations stratégiques et actions concrètes de l'entreprise. Il est important qu'elle donne des gages en la matière et soit mise au défi, y compris sur ce qu'elle considère comme des acquis. Le comité de mission contribue à ce questionnement positif pour tous. À titre d'illustration, je citerais la convergence autour de l'intégration d'une doctrine inclusion égalité des chances dans la feuille de route 2022 de l'entreprise.

### Comment MAIF accueille-t-elle vos questionnements ?

MAIF nous donne accès aux données et documents stratégiques nécessaires, apporte les éclairages utiles à la compréhension des sujets. Le comité dispose d'une liberté de questions et de parole dans ses échanges avec l'entreprise. La présence de salariés au sein du comité conforte d'ailleurs la transparence des informations et des données communiquées. Il se dégage de ces échanges un respect mutuel et une dynamique constructive. Le comité se sent en confiance et en capacité de jouer pleinement son rôle.

### Le nombre croissant de sociétés à mission vous rend-il optimiste pour la suite ?

Les partisans de l'entreprise à mission sont plus nombreux en effet, on observe toutefois que le mouvement est plus lent pour les entreprises cotées.

Chaque entreprise traduit de façon opérationnelle la promesse de la mission. Les dirigeants ont la main pour donner du corps à cette idée qui est encore au stade du développement, mais qui contribue à ancrer notre économie dans une logique de long terme.

Au niveau français, il pourrait être intéressant de procéder à une évaluation pour identifier si ces traductions opérationnelles par les entreprises convergent, si des originalités ou des écarts se dessinent par rapport à l'esprit de la loi. Le concept poursuit, par ailleurs, sa dynamique au niveau européen.



# LE CADRE GÉNÉRAL

# 01





## Société à mission : une qualité qui engage l'entreprise

### Qu'est-ce qu'une société à mission ?

En créant, en 2019, la « société à mission », la loi Pacte relative à la croissance et à la transformation des entreprises a repensé la place et le rôle de l'entreprise dans la société. Elle a introduit un nouveau cadre juridique et un changement culturel majeur. Désormais, l'entreprise peut faire le choix d'inscrire dans ses statuts une raison d'être ou énoncer sa mission explicitant son objet social et environnemental s'alliant à son intérêt propre, à celui de ses actionnaires le cas échéant, et de ses parties prenantes<sup>1</sup>. Elle n'est plus réductible au seul profit.

La société à mission se dote publiquement d'une raison d'être qui définit son projet d'entreprise intégrant une dimension sociétale. Elle donne sens à l'action de ses collaborateurs. Cet engagement stimule l'innovation et la transformation des acteurs économiques : il les encourage à repenser l'impact de leur action et, plus globalement, à définir leur rôle dans la cité à travers leur contribution aux défis sociaux et environnementaux.



**Blanche Segrestin**

Pour définir la société à mission, la loi Pacte s'est appuyée sur des travaux de recherche français et internationaux et sur les recommandations du rapport de Nicole Notat et Jean-Dominique Senard *L'entreprise, objet d'intérêt collectif*, paru en 2018. Elle a modifié la définition de la société dans le Code civil en introduisant la question des finalités de ses activités à travers les notions de raison d'être et de mission. Car l'entreprise de fait a un rôle à jouer et des réponses à apporter pour améliorer l'avenir commun. La société à mission explicite à quel futur elle souhaite contribuer et s'y engage.

### Une mission qui structure et fédère

La mission permet de structurer et de dynamiser la démarche de l'entreprise au service du projet sociétal qu'elle s'est choisi, et de la rendre plus lisible par tous. La raison d'être et ses objectifs sont inscrits dans les statuts. Dès lors, ils constituent un cadre engageant vis-à-vis des parties prenantes.



**Annick Valette**

Tous les métiers et acteurs sont associés à la réalisation de la mission. C'est un cap à suivre, décliné dans une feuille de route, qui oriente les décisions stratégiques et opérationnelles.

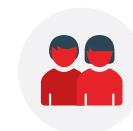
L'exécution de la mission est suivie par le comité de mission, organe de gouvernance dédié, comprenant au moins un salarié et des parties prenantes extérieures. Le dispositif général est vérifié *a minima* de façon bisannuelle par un Organisme tiers indépendant (OTI). Les avancées et les résultats font l'objet d'une communication annuelle.

Projet fédérateur, la mission contribue également à la transformation interne et à la cohésion de l'entreprise. Elle a un impact sur son attractivité auprès de collaborateurs en quête de sens et de valeurs. Elle est source d'innovation de produits et de services et de performance nouvelle.

## Le cheminement MAIF vers le choix d'entreprise à mission

MAIF a présenté au comité de mission des données clés sur son activité.

### MAIF en chiffres (hors MAIF VIE et Altima), c'est au 31 décembre 2021



**3,2 millions**  
de sociétaires



**3,6 millions**  
de véhicules assurés



**3,3 millions**  
de lieux de risques assurés



**3,10 milliards d'euros**  
de chiffre d'affaires



Un effectif de plus de  
**7 800** salariés et  
**1 000** mandataires mutualistes

En complément, MAIF a partagé son histoire. MAIF fait part de son engagement sociétal assumé depuis son origine et de la mise en avant de ses valeurs humanistes et solidaires. Société à mission, elle entend affirmer plus encore cette singularité.

### Les valeurs et les engagements MAIF

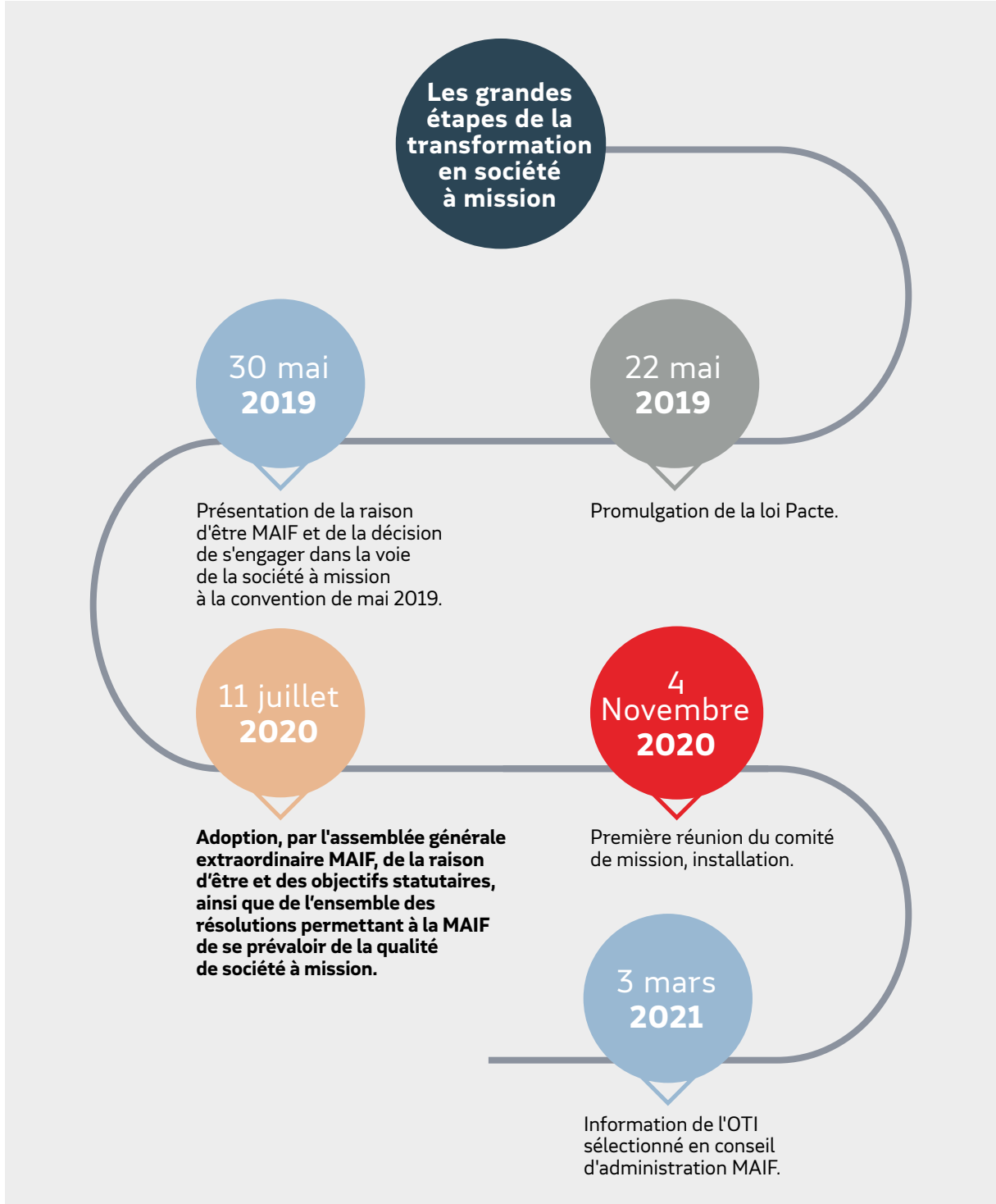
MAIF a expliqué aux membres du comité qu'elle cherche, dans ses plans d'actions et sa communication, à illustrer de manière concrète les valeurs de confiance, de solidarité, de transparence et de respect de la personne qui fondent son modèle mutualiste.



**Nicolas Boudinet**

MAIF a placé le principe d'attention sincère au cœur de sa raison d'être et cela irrigue sa stratégie. Le plan stratégique 2019/2022 prône la recherche d'un alignement maximal des intérêts de l'entreprise et de ses parties prenantes, au service à la fois de la pérennité de l'entreprise et d'un impact positif. Ces synergies sont sources de performance durable.

<sup>1</sup> - L'ensemble des acteurs qui interagissent avec les entreprises qui peuvent être affectées de manière positive ou négative par leurs activités (salariés, clients, fournisseurs, ONG, cité...).



### La raison d'être

Face aux enjeux sociaux et environnementaux (fracture sociale, accès à l'éducation, urgence climatique...), MAIF fait valoir sa qualité d'employeur responsable et d'acteur citoyen désireux d'apporter sa pierre à l'édifice. La qualité de société à mission lui permet d'ancrer, de façon pérenne, son ambition sociétale.



Laurent Pertusa

La formulation de notre raison d'être est issue du travail d'ateliers participatifs impliquant la direction générale et le conseil d'administration. Présentée à la convention d'entreprise de mai 2019, elle est ainsi libellée :

**« Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous, MAIF, plaçons cette attention au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions. »**

### Les objectifs statutaires

La définition des objectifs statutaires MAIF résulte de la consultation des parties prenantes.

- Environ 215 000 personnes ont été interrogées :
- sociétaires personnes physiques et représentants de personnes morales ;
  - délégués élus des sociétaires ;
  - mandataires du conseil d'administration ;
  - salariés et alternants ;
  - partenaires et fournisseurs ;
  - experts et personnalités qualifiées issus de la société civile, des structures étatiques et acteurs privés.
- Les résultats de cette étude ont nourri la rédaction des objectifs statutaires et leur déclinaison opérationnelle. Cinq objectifs sociaux et environnementaux ont été définis, orientés principalement vers 3 parties prenantes MAIF :
- les sociétaires ;
  - les acteurs internes ;
  - la société, dans une dimension sociale, environnementale et économique.



#### SOCIÉTAIRES

**1. Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités.**



#### ACTEURS INTERNES

**2. Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé.**



#### SOCIÉTÉ/CITÉ Axe social

**3. Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités.**



#### SOCIÉTÉ/CITÉ Axe environnement

**4. Contribuer à la transition écologique à travers ses activités.**



#### SOCIÉTÉ/CITÉ Axe modèle économique

**5. Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.**

# Le comité de mission

Il est chargé, selon la loi Pacte, d'évaluer la conformité de la gestion de l'entreprise à la mission. Ce comité de mission est distinct des organes sociaux. Il doit inclure au moins un salarié de l'entreprise, et est chargé de suivre l'exécution de la mission.

### Son rôle

Le comité de mission assure le suivi de l'exécution de la mission et de ses objectifs. Il peut procéder à toute vérification qu'il juge opportune et se faire communiquer tout document nécessaire. Chaque année, il présente un rapport à l'assemblée chargée d'approuver les comptes de la société.

Composé d'experts aux compétences complémentaires et d'acteurs internes, le comité de mission MAIF apporte son regard et ses suggestions sur les démarches et les actions mises en œuvre dans le cadre de la mission. Il joue en quelque sorte un rôle d'« ami critique », en posant des questions parfois déroutantes et en proposant d'autres points de vue. Sa vocation est aussi d'enrichir la réflexion de l'entreprise dans l'élaboration de trajectoires mission à moyen et long termes.



**Nicole Notat**

La conception que nous avons du comité de mission est articulée autour des 3 mots suivants : CONNAÎTRE, CHALLENGER, PRÉCONISER. Notre comité de mission rassemble des personnes de parcours et d'expertises différents dont le rôle est d'être attentives au juste alignement avec la promesse des engagements de l'entreprise, des moyens mobilisés et des résultats. Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle, le comité a besoin d'être éclairé sur les enjeux de l'entreprise y compris ceux liés à l'exercice de son métier. Il peut ainsi alerter, questionner, mettre des débats sur la table, « gratter » là où ça fait mal, proposer des améliorations. Il complète ainsi le dispositif de gouvernance sur le suivi de la mission mais ne remplace pas l'exécutif. L'entreprise rend compte au comité de mission de la manière dont elle s'acquitte de sa responsabilité.

### Sa constitution

Chaque membre du comité de mission est nommé par le conseil d'administration MAIF sur proposition conjointe du directeur général, pour une durée de 2 ans renouvelable. La présidence du comité de mission est confiée à l'un des membres, désigné par le conseil d'administration pour une durée de 2 ans, renouvelable également.

Les membres du comité de mission présentent des expertises et des profils complémentaires, en adéquation avec les différents objectifs de la mission. Ils sont externes ou internes à l'entreprise. Tous sont animés d'un esprit constructif pour coopérer dans un but commun.

### La composition du comité de mission

#### Experts externes

##### Yann Algan



Doyen associé des Programmes pré-expérience de HEC Paris et professeur d'économie à HEC Paris après six ans comme doyen de l'École d'affaires publiques (EAP) à Sciences Po, Yann Algan est membre du conseil d'Analyse économique et du conseil scientifique de l'Éducation nationale.

Ses travaux portent notamment sur l'économie collaborative et numérique. En 2009, il a reçu le Prix du meilleur jeune économiste français. Ses ouvrages portant sur la confiance et la société française ont fait l'objet de plusieurs distinctions.

##### Salomé Berlioux



Experte de l'égalité des chances, Salomé Berlioux est fondatrice et directrice générale de l'association Chemins d'avenirs, qui accompagne des milliers de jeunes des territoires ruraux dans la construction de leur parcours académique et professionnel. Elle a écrit deux essais sur la question des fractures territoriales, *Les Invisibles de la République*, en 2019, et *Nos campagnes, suspendues*, en 2020. Missionnée, en 2020, par le ministère de l'Éducation nationale, elle lui a rendu un rapport sur le thème : « Orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes ». En 2020, elle rejoint la communauté Ashoka<sup>2</sup>.



##### Alain Grandjean

Spécialiste de l'environnement et économiste, président de la Fondation pour la nature et l'homme, associé cofondateur du cabinet Carbone4, Alain Grandjean est membre du Haut conseil pour le climat. Il est également coauteur de plusieurs livres portant sur la transition énergétique et écologique et animateur du blog « Les chroniques de l'anthropocène ».



##### Nicole Notat (présidente du comité de mission)

Experte en questions sociales et environnementales, Nicole Notat est corédactrice du rapport *L'entreprise, objet d'intérêt collectif*, publié en 2018, qui a été à l'origine de la création par la loi Pacte de la qualité de société à mission. Elle est membre de la commission climat et finance durable de l'Autorité des marchés financiers. Elle a également fondé l'agence de notation sociale Vigeo Eiris, en 2002, qu'elle a présidée jusqu'en 2020, après avoir été secrétaire générale de la CFDT.



##### Blanche Segrestin

Coresponsable de la chaire « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et de création collective » à Mines Paris, université Paris Sciences & Lettres, où elle est professeure en sciences de gestion, Blanche Segrestin a corédigé, notamment avec Armand Hatchuel, différents ouvrages qui proposent une relecture de l'entreprise, de ses missions et de ses responsabilités. Ses travaux portent sur les principes de gouvernance et les cadres de droit pour concilier innovation, environnement et justice sociale.

2 - Ashoka est le plus grand réseau mondial d'acteurs de changement qui agissent en faveur de l'innovation sociale.

**Membres internes**  
**Représentants des sociétaires**

**Laurent Pertusa**



Militant MAIF depuis 2004, Laurent Pertusa siège au conseil d'administration MAIF depuis 2016. Fervent défenseur de l'égalité des chances, il est engagé auprès des élèves défavorisés sur les plans économique, social et culturel. Le développement durable, les enjeux du numérique et l'Histoire sont autant de domaines qui l'intéressent.

**Annick Valette**



Aujourd'hui vice-présidente de MAIF, Annick Valette siège au conseil d'administration depuis 2012. Elle est également présidente de MAIF Impact qui soutient, par de l'investissement ou du financement, des entreprises socialement innovantes et performantes, et générant un impact social, sociétal ou environnemental positif. Elle est également très impliquée dans le milieu associatif : le mal logement, l'accès à l'emploi et le handicap.

**Représentantes des salariés**

**Sihem Ben Salah**



Ayant rejoint MAIF en 2010, Sihem Ben Salah est aujourd'hui conseillère auprès des sociétaires à la délégation de Bordeaux. Elle est très engagée à titre personnel dans des projets associatifs en lien avec le handicap, la solidarité plus largement, et le respect de l'environnement.

**Clémence Lerondeau**



Spécialiste des médias sociaux, Clémence Lerondeau travaille au sein de la communication MAIF depuis 2017. Engagée dans des causes environnementales, elle est très active au sein de Surfrider Foundation Europe à La Rochelle.

**Représentant du comité de direction générale**

**Nicolas Boudinet**



Entré à la MAIF en 1995 et après avoir occupé différents postes de direction, Nicolas Boudinet est directeur général délégué. À titre plus personnel, il est engagé dans le sport et l'éducation par le sport.

**Son fonctionnement**

Le comité de mission est destinataire d'une feuille de route communiquée chaque année par la direction générale de MAIF. Elle précise les actions à mener pour l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux de l'exercice en cours. Dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, il reçoit un rapport sur l'exécution de la feuille de route.

Sur convocation de sa présidente, le comité de mission se réunit statutairement au moins une fois par semestre. Dans les faits, d'autres réunions peuvent être organisées afin d'approfondir des thèmes particuliers.

Le directeur général participe aux réunions du comité de mission, sans voix délibérative. Le président du conseil d'administration peut également y prendre part. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Chaque réunion fait l'objet d'un procès-verbal qui reflète les débats et positions exprimées.

**L'Organisme tiers indépendant**

La loi précise que la bonne exécution des objectifs sociaux et environnementaux de la société à mission doit faire l'objet d'une vérification par un Organisme tiers indépendant (OTI). Pour les entreprises de plus de 50 salariés, ce contrôle est réalisé au moins tous les deux ans. L'OTI rend un avis motivé s'appuyant sur les éléments de suivi fournis par la direction générale, sur le rapport annuel de mission et tous documents utiles communiqués par l'entreprise et le comité de mission. Il mesure l'adéquation des moyens et la cohérence des objectifs au regard des enjeux pour évaluer le niveau d'atteinte de ces objectifs. Il procède, s'il le souhaite, à des vérifications sur site ou dans les entités concernées. L'avis de l'OTI est publié sur le site internet de l'entreprise et est accessible publiquement pendant au moins cinq ans.

Au terme d'un processus de sélection qui s'est déroulé au premier trimestre 2021, MAIF a confié l'audit au cabinet toulousain de Saint-Front. Spécialiste, depuis 2007, du développement durable et de la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), ce cabinet est lui-même société à mission. L'audit réglementaire de la feuille de route 2021, réalisé en mars 2022, donne lieu à un rapport adressé aux élus des sociétaires dans le cadre de l'assemblée générale MAIF du mois de mai.



**Nicole Notat**

Notre comité de mission correspond bien à ce que nous souhaitons qu'il soit, avec des membres tous complémentaires dans la manière dont ils abordent les sujets et questionnent la direction. Le climat est coopératif et constructif. Nous ne sommes pas là pour engager une bataille idéologique, mais avec la volonté et l'envie d'être utiles à l'entreprise. Le comité de mission prend acte de la feuille de route mission qui a été validée par l'entreprise et décline, tout au long de l'année, son propre plan de travail pour suivre les promesses d'engagement de la MAIF.



---

# LES ACTIONS DU COMITÉ

# 02

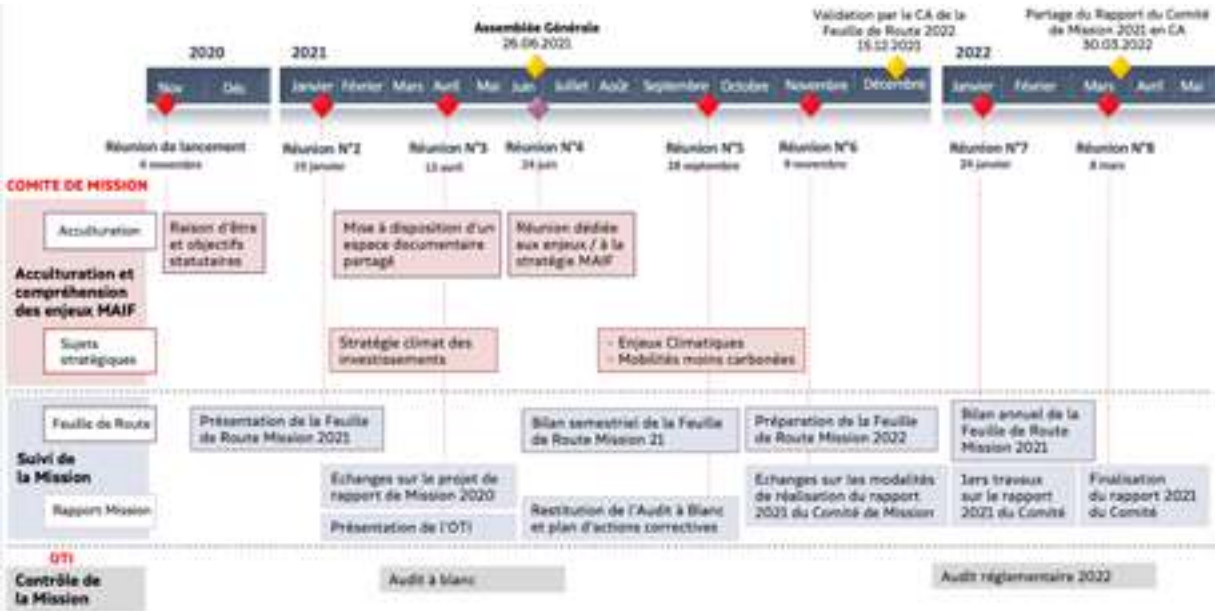


# Le plan de travail

Planifiés sur l'année au rythme de 5 réunions par an, les travaux du comité de mission se sont concentrés sur la compréhension des enjeux MAIF et le suivi de la mission. Le comité de mission a demandé une acculturation au métier d'assureur et aux enjeux de court et long termes, afin de lui permettre d'exercer pleinement son rôle.

Au-delà du suivi de la feuille de route, le comité a souhaité discuter des sujets stratégiques comme la stratégie climat des investissements, les enjeux climatiques dans l'assurance ou la mobilité moins carbonnée.

## Planning des réunions du comité de mission



# Les enjeux stratégiques

Les échanges sur les enjeux stratégiques animés par les dirigeants ont mis en exergue plusieurs thèmes et problématiques à l'impact avéré sur l'évolution de l'entreprise et sur son engagement sociétal.

## Impact des risques climatiques sur l'activité d'assurance MAIF



Le comité de mission s'est interrogé sur l'augmentation de la fréquence des événements climatiques et ses conséquences possibles sur les primes et la couverture assurantielle.



Blanche Segrestin

Est-ce que cela pourrait conduire MAIF à ne plus assurer certains risques ? Et surtout à ne plus couvrir tout le monde de la même manière ? Comment, dès lors qu'on connaît mieux les risques de chacun, parvenir à maintenir l'unité sociale et démocratique au sein de la communauté des sociétaires, et plus largement au sein de la société tout entière ? Est-ce un enjeu ?

Certains assureurs commencent, en effet, à se désengager sur des territoires surexposés à des risques climatiques (les Drom-Com notamment). MAIF a souligné la nécessaire vigilance face au risque de démutualisation et d'antisélection (intégration de risques aggravés dont le coût deviendrait difficilement supportable pour la communauté des assurés).

Le comité de mission a pointé l'enjeu d'une stratégie étagée avec des actions portées par MAIF, mais aussi des partenariats public/privé pour assurer la couverture de certains risques dans l'avenir.



Yann Algan

Les crises du XXI<sup>e</sup> siècle appellent des traitements différents, elles ne sont plus gérables uniquement en activant des leviers techniques. Ces risques vont devoir mobiliser l'ensemble des acteurs (citoyens, experts...). Cela nécessite une confiance renouvelée dans la parole des gouvernants et des experts. MAIF va devoir analyser la manière dont ces acteurs vont se coordonner.



Clémence Lerondeau

Face à la progression de la fréquence des événements, ne serait-il pas moins coûteux de cofinancer des dispositifs d'atténuation des risques que de payer les conséquences des sinistres ?

La mise en œuvre de dispositifs d'atténuation des risques partagée par l'assureur et l'assuré fait l'objet d'études au sein de MAIF. Cofinancer des dispositifs de ce type pourrait se traduire par des coûts supplémentaires difficilement supportables. Mais apporter une aide autour de cette démarche, par exemple via un renforcement des conseils de prévention, semble davantage envisageable.

\* Les objectifs concernés par ces échanges sont matérialisés par les pictogrammes présentés en page 15 (visuel des 5 objectifs).



### Actions MAIF visant à atténuer le dérèglement climatique



Deux sujets ont principalement été évoqués :  
– la stratégie climat des investissements ;  
– l’accompagnement des mobilités moins carbonées.

La stratégie climat des investissements du groupe MAIF a été présentée par les experts métiers de sa direction Investissements et Placements. Comme les investissements représentent environ 74 % des émissions de carbone du groupe MAIF, ce sujet est essentiel.

Le comité de mission s’est interrogé sur la position MAIF en matière d’investissement dans le pétrole, le gaz de schiste et les sables bitumineux et sur le périmètre de l’exclusion de l’industrie de l’armement.

S’agissant des hydrocarbures, l’objectif pour MAIF est de sortir totalement du charbon et des énergies fossiles non conventionnelles d’ici 2030 et du pétrole d’ici 2040. L’exclusion relative à l’armement est la plus large qui soit et concerne tout type d’armement (aéronautique et spatial inclus).

Le comité de mission a souhaité en savoir plus sur le taux d’ISR (Investissements socialement responsables) et la part d’investissements non ISR dans le portefeuille d’actifs. La dimension sociale de la transition climatique a également été questionnée. Sur ce sujet, MAIF a fait valoir que, depuis fin 2021, ses produits d’épargne sont 100 % ISR.



Alain Grandjean

La méthodologie ISR est compliquée pour l’épargnant et le produit est perçu comme étant à risque par les conseillers, ce qui pénalise la distribution.



Sihem Ben Salah

Les placements ISR sont, en effet, très abstraits pour les sociétaires. Les conseillers peuvent être eux-mêmes mis en difficulté dans leur argumentation.

Les épargnants souhaitant donner plus de sens à leur démarche et l’ISR restant largement méconnu, les échanges ont mis en avant la nécessité de renforcer la vulgarisation du concept et des pratiques de l’investissement responsable auprès des publics MAIF.

Cette dimension est renforcée dans la feuille de route mission 2022, avec la volonté d’améliorer encore la présentation pédagogique de l’offre d’épargne responsable par les conseillers du groupe MAIF.

Les initiatives MAIF visant à accompagner les mobilités moins carbonées ont été présentées au comité de mission.

Tout en se félicitant de l’essor des véhicules propres et d’une offre d’assurance incitatrice, les membres du comité ont mis en avant l’intérêt de prendre en compte le solde des impacts positifs et négatifs (extraction de la matière, déchets nucléaires...) de la construction et l’utilisation des véhicules électriques.

Le comité de mission a suggéré, à ce titre, de ne pas inciter à l’achat de gros véhicules électriques. MAIF a précisé que le poids du véhicule est effectivement pris en compte dans la tarification de la cotisation d’assurance.

### Consommation responsable



En complément des discussions sur l’accompagnement des mobilités moins carbonées, le comité de mission a interrogé MAIF sur sa vision des évolutions des modes de consommation en tant que levier au service d’une société plus solidaire et plus respectueuse de l’environnement.



Alain Grandjean

Disposez-vous d’éléments permettant d’estimer la part des consommateurs prêts à payer plus cher leur service d’assurance ?

Les consommateurs se déclarent concernés par la nécessité de consommer auprès de marques responsables, y compris lorsqu’il s’agit de produits d’assurance. Au-delà du prix, MAIF a la conviction qu’il est nécessaire d’accompagner ses sociétaires dans un choix responsable en renforçant la pédagogie autour des enjeux sociaux et environnementaux. Elle participe à des réflexions menées en France et en Europe pour apporter aux consommateurs plus de transparence sur les incidences sociétales de leur choix de consommation.

L’expérimentation d’un point de contact MAIF en gare de Rennes, valorisant l’engagement d’entreprises locales en faveur d’une consommation responsable, et le lancement d’une place de marché engagée ont également été présentés au comité de mission. Celui-ci a souhaité en savoir plus sur l’objectif poursuivi à travers cette présence renforcée dans le domaine de la consommation responsable.



Nicolas Boudinet

Nous cherchons à apporter des solutions concrètes pour favoriser le passage du discours aux actes. Que ce soit avec des entrepreneurs locaux à Rennes ou avec notre partenaire Ulule au travers de notre place de marché bienoubien.com, MAIF propose des produits dont les critères de sélection sont axés sur un double engagement environnemental et social.

Autre problématique sensible, le risque concurrentiel représenté par les Gafam s’est invité dans les débats du comité. Si nos concitoyens se tournent de plus en plus vers les produits et services responsables, d’autres critères peuvent influencer les choix de consommation (la fluidité de l’expérience en ligne grâce à l’utilisation des données, le prix, etc.).

\* Les objectifs concernés par ces échanges sont matérialisés par les pictogrammes présentés en page 15 (visuel des 5 objectifs).

\* Les objectifs concernés par ces échanges sont matérialisés par les pictogrammes présentés en page 15 (visuel des 5 objectifs).

# Méthodologie de suivi de la feuille de route

## Pondération des actions de la feuille de route entre elles

Le comité a débattu des principes pour évaluer l'adéquation des pratiques de l'entreprise aux objectifs statutaires. Il a souhaité intégrer, dans son analyse, différents niveaux : les enjeux stratégiques spécifiques à l'activité de MAIF, les pratiques ancrées dans l'organisation et à préserver (actions dites « de patrimoine ») et les progrès à conduire dans l'année (actions dites « de progrès » répertoriées dans la feuille de route). Pour interpréter l'atteinte ou non des objectifs listés dans la feuille de route Mission et leur contribution à la réalisation des objectifs statutaires, le comité de mission a préconisé la mise en œuvre d'une méthodologie spécifique. Une matrice de matérialité (cf. schéma ci-dessous) permet d'évaluer la criticité des actions en fonction de leur impact et du niveau de vulnérabilité des parties prenantes concernées. Quatre niveaux d'impact des actions sur les parties prenantes ont été identifiés (l'illustration de cette méthodologie est disponible en annexe 1 page 44).

Une pondération de l'ensemble des actions de la feuille de route a été proposée aux membres du comité de mission. Elle s'est notamment appuyée sur les résultats de l'étude qualitative et quantitative menée en 2019 et 2020 auprès des parties prenantes de MAIF (sociétaires, mandataires mutualistes, salariés, fournisseurs...). Des biens communs clés tels que l'eau, le sol, l'air seront également à prendre en compte dans cette analyse, en vertu des principes universels fixant la responsabilité des entreprises en la matière.


Potentiel de risques/opportunités pour l'entreprise	ÉLEVÉ	Facteurs sensibles	Facteurs névralgiques
	MODÉRÉ	Facteurs à surveiller	Facteurs importants
		MODÉRÉE	ÉLEVÉE
		Vulnérabilité pour les parties prenantes	

## Optimisation de la structure des futures feuilles de route

Sur les objectifs statutaires n° 3 et 4 (contribution à la construction d'une société plus solidaire et contribution à la transition écologique), le comité de mission a relevé l'abondance des actions découlant de la démarche sociétale MAIF.

Certaines se rapportent directement au métier d'assureur, d'autres à des sujets sociétaux, comme l'accès à l'emploi, l'éducation, etc.

Le comité juge indispensable de favoriser, dans les futures feuilles de route, des thématiques prioritaires, dans une vision de long terme sur ces deux champs.



**Blanche Segrestin**

Il est important d'évaluer le respect des engagements statutaires en prenant en considération à la fois les actions de patrimoine (actions dont le niveau de performance est élevé, mais qui nécessitent une attention permanente) et les actions de progrès qui figurent dans la feuille de route mission annuelle. Pour ces dernières, le comité recommande d'explicitier la réflexion stratégique, et pas uniquement la traduction en objectifs opérationnels.

Deux actions structurantes ont été intégrées par MAIF dans la feuille de route 2022 :

- la formalisation d'une doctrine inclusion et égalité des chances pour renforcer son engagement sur la dimension sociale ;
- la définition d'une stratégie globale climat pour organiser son action au-delà de sa politique d'investissement.

Ces deux démarches sont destinées à nourrir le plan stratégique 2023-2026 qui sera formalisé dans le courant de l'année 2022.

En complément du partage autour de la feuille de route, le comité de mission préconise à la MAIF d'enrichir la con-


naissance des membres du comité sur ses actions de patrimoine (exemple : les actions de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité). Cela permettrait au comité d'apprécier le niveau d'engagement de MAIF sur ces sujets et d'avoir davantage la capacité d'apprécier la pertinence des actions de progrès présentées dans les feuilles de route.

De plus, le comité de mission suggère d'être informé des évolutions de la stratégie MAIF, afin d'éclairer les engagements pris et d'optimiser le suivi de l'exécution de la mission. La direction générale propose que le plan stratégique 2023-2026 soit présenté au comité lorsqu'il sera stabilisé.

## Indicateurs de suivi des actions

Le comité de mission a interrogé MAIF sur les types d'indicateurs mis en place et la corrélation entre les actions déployées et l'évolution des résultats identifiés dans le baromètre.

MAIF privilégie un suivi fondé sur des indicateurs quantitatifs, mais est parfois contrainte d'introduire des éléments plus qualitatifs selon les types d'actions. À titre d'illustration, les dimensions de qualité de service et d'épanouissement des acteurs internes s'appuient sur des baromètres de satisfaction.



**Yann Algan**

Il serait judicieux de voir comment MAIF pourrait relier plus finement les indicateurs aux mesures observées. Cela permettrait d'identifier les leviers d'actions qui seraient les plus importants à activer.

À ce stade, il est complexe d'établir des liens précis entre les actions mises en œuvre et les évolutions des baromètres. À titre d'illustration, sur le baromètre mesurant le climat social, de nombreuses actions sont menées par la direction des Richesses humaines et le management de proximité en parallèle de celles apparaissant dans la feuille de route mission. De plus, des facteurs extérieurs (exemple : crise sanitaire) peuvent également influencer les résultats.



# L'articulation avec l'OTI

Le comité de mission a été consulté lors des différentes étapes de choix de l'Organisme tiers indépendant. Il a souligné l'importance de collaborer avec des acteurs affichant des convictions fortes en termes d'engagement sociétal, en cohérence avec la démarche société à mission. À ce titre, une attention particulière a été portée aux cabinets potentiels démontrant leur capacité à comprendre les enjeux et la culture de l'entreprise engagée qu'est MAIF.

Le cabinet choisi (cabinet de Saint Front) est intervenu en comité de mission pour présenter les éléments clés de ses futurs contrôles. Le comité a acté que la mission de contrôle de l'OTI n'a pas vocation à reproduire ses propres travaux, mais qu'elle intervient en complémentarité. Le comité a relevé qu'un tel audit s'inscrit dans une démarche de progrès. Ses conclusions ont vocation à contribuer à la réussite sur les moyen et long termes de la mission.

# La formalisation du rapport de mission

Le rapport de mission, réalisé en 2021 au titre de 2020, a la particularité d'exposer la genèse de la transformation de MAIF en société à mission. Compte tenu de l'installation du comité en novembre 2020, il a été associé à la rédaction de certaines parties spécifiques de ce premier rapport.

Pour le rapport diffusé en 2022, le comité s'est pleinement emparé de la structuration et de la rédaction de ce document.



# LE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE LA MISSION

Les objectifs statutaires de MAIF ont été formulés de façon générale, afin de garantir leur pérennité. Leur mise en œuvre concrète au sein de l'entreprise nécessite une déclinaison sous forme d'actions opérationnelles. Ce sont elles qui composent la feuille de route mission.

Les actions sont rattachées à l'un des cinq objectifs statutaires. Elles sont associées à un ou plusieurs indicateurs de suivi, et reliées à des cibles à atteindre à fin 2021.

Les actions de la feuille de route font l'objet :

- d'un suivi en comité de mission ;
- d'un audit par l'Organisme tiers indépendant tous les deux ans, qui vérifie notamment les procédures de mesure des résultats.

# 03





## Le processus d'identification des actions de la feuille de route 2021

Sur cette première feuille de route, MAIF a souhaité que ses actions couvrent toute sa chaîne de valeur, afin d'impliquer l'entreprise dans sa globalité.

Une démarche de coconstruction de la feuille de route a été initiée avec l'ensemble des métiers. Celle-ci a permis d'identifier les différentes réalisations sociales et environnementales MAIF :

- les actions dites de « patrimoine », mises en place depuis plusieurs années, symboles des engagements MAIF ;
- les actions sociales et environnementales plus récentes ;
- les projets d'actions à mettre en place dans le futur.

Quatorze actions, incarnant une logique dite « de progrès » ont été privilégiées pour constituer cette première feuille de route. Il s'agit d'actions sur lesquelles MAIF entend réaliser des améliorations de performance à court et moyen termes. À titre d'exemple, MAIF souhaite porter sa part de placements ISR dans son fonds euros à plus de 90 % pour permettre aux sociétaires d'épargner de manière responsable.

Après un examen en comité de direction générale, puis une discussion en comité de mission, les actions sélectionnées ont été présentées au conseil d'administration MAIF pour validation en janvier 2021.



**Franck Carnero**  
Directeur Mission et Impact/Chief Mission Officer

Ce travail collectif a eu un triple bénéfice. Il a permis :

- d'embarquer tous les métiers dans l'évolution en société à mission,
- de valoriser les actions déjà mises en place,
- d'inciter au progrès collectif au sein de l'entreprise.

Les échanges ont également été l'occasion de sensibiliser et de mobiliser les métiers sur l'importance du suivi des résultats de leurs actions, afin de démontrer, auprès des parties prenantes, l'impact des actions MAIF.

## L'analyse de l'atteinte des actions et des objectifs sociaux et environnementaux

MAIF a réalisé, à partir de juin, un suivi trimestriel de sa feuille de route mission en lien avec le reporting régulier d'activité de la mutuelle. Le bilan annuel a été présenté lors de la réunion du 24 janvier 2022 (tableaux en annexe 1), ce qui a permis au comité de mission de réaliser une analyse des actions menées et des résultats obtenus.

### Éléments méthodologiques

Le comité de mission apporte un regard critique et constructif pour questionner le bilan de la feuille de route opérationnelle et l'atteinte des objectifs statutaires.

À partir des éléments transmis par MAIF au comité, cette observation repose sur :

- le niveau d'atteinte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- les éléments d'éclairage apportés par les experts métiers et les dirigeants MAIF.

Cette analyse du comité de mission est réalisée action par action et s'accompagne d'éléments descriptifs portant sur les points forts et les préconisations pour l'avenir.







En complément de cette analyse, des actions de la feuille de route, le comité de mission porte un regard plus large sur chacun des objectifs statutaires. Il a pris connaissance des autres réalisations existantes en matière sociale ou environnementale et a interrogé l'entreprise sur ses renoncements à certains gains économiques de court terme qui illustrent son engagement. Ces différents éléments permettent au comité de se forger une appréciation plus générale sur la cohérence des actions MAIF avec ses objectifs statutaires.

Ce travail d'analyse à deux niveaux du comité de mission est complété par l'audit réglementaire de l'Organisme tiers indépendant, qui vérifie l'exécution de la mission et fait connaître son avis aux participants de l'assemblée générale.



### Objectif 1 - Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

- > Proposer avec pédagogie une offre d'épargne responsable (portée par les filiales MAIF VIE et MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES)
- > S'assurer que les sociétaires, notamment les plus fragiles, puissent bénéficier d'une présence militante de proximité

Niveau d'atteinte des actions de la feuille de route	 Les points forts
Épargne responsable 	<b>Action épargne</b> Des efforts de pédagogie sont réalisés dans la présentation des offres.  <b>Action présence militante</b> Le facteur humain est pris en compte via la présence de proximité des militants en complémentarité des salariés. Cette présence renforcée permet à MAIF de faire preuve de réactivité dans les situations de détresse de ses sociétaires, c'est un point fort par rapport à l'objet même de son métier.
Présence militante de proximité	 Nos préconisations
	<b>Action épargne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bien expliquer aux sociétaires les critères utilisés par MAIF pour sélectionner les fonds dans lesquels elle investit.</li> <li>• Développer la formation des conseillers MAIF à la pédagogie de l'offre d'épargne par des experts métiers (au-delà du dispositif <i>e-learning</i>).</li> </ul> <b>Action présence militante</b> Préciser au comité de mission comment sont repérées les situations de détresse par les salariés et comment s'organise la mobilisation des militants.
Appréciation générale sur l'objectif statutaire n° 1	 En synthèse
	<p>En complément de l'avancement satisfaisant des actions de la feuille de route, le comité a relevé l'absence de bonus ou de variables individuels versés à ses conseillers, y compris les gestionnaires de patrimoine. Cette pratique permet de garantir un conseil désintéressé et MAIF assume un effet négatif de court terme sur la production commerciale par rapport à d'autres pratiques.</p> <p>Le comité souligne également la décision de ne pas commercialiser les fichiers des sociétaires MAIF auprès de tiers.</p> <p>Pour l'avenir, le comité conseille à MAIF de donner à voir en amont des actions de sa feuille de route, d'autres actions emblématiques déjà existantes. Cette mise en perspective permettrait de mieux rendre compte de l'attention portée aux sociétaires au quotidien.</p>

### Objectif 2 - Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé

- > Mesurer et améliorer l'épanouissement des acteurs internes à travers le déploiement du nouveau baromètre social
- > Ancrer le travail hybride dans nos modalités de collaboration
- > Favoriser la cohésion des collectifs militants, le plaisir à militer et l'épanouissement des mandataires mutualistes

Niveau d'atteinte des actions de la feuille de route	 Les points forts
Mesure de l'épanouissement 	<b>Action épanouissement et travail hybride</b> Les baromètres permettent une écoute active régulière des acteurs internes (tant sur le plan quantitatif que qualitatif grâce à la possibilité d'introduire des commentaires).  <b>Action collectifs militants</b> La cohésion mise en place au sein des collectifs militants irrigue positivement les équipes salariées et renforce la complémentarité entre les deux structures.
Ancrage du travail hybride 	
Cohésion des collectifs militants	 Nos préconisations
	<b>Action épanouissement et travail hybride</b> Essayer de corréler davantage l'évolution des indicateurs issus des baromètres avec les actions mises en œuvre. Cela permettrait de mieux comprendre les leviers d'épanouissement les plus pertinents pour les acteurs internes.  <b>Action collectifs militants</b> Aider le comité de mission à mieux appréhender l'organisation MAIF qui conjugue structure de salariés et de militants.
Appréciation générale sur l'objectif statutaire n° 2	 En synthèse
	<p>Au-delà des actions de la feuille de route qui sont atteintes, le comité de mission souligne les efforts réalisés par MAIF en faveur du développement de l'emploi et de l'économie sur le territoire français. Aucun emploi n'est délocalisé à l'étranger, malgré la concurrence salariale de certains pays.</p> <p>Le comité de mission conseille à MAIF d'environner les actions de la feuille de route par les mesures prises en faveur du développement des compétences et de l'employabilité, ainsi que celles prises en faveur de la prévention des discriminations.</p>



### Objectif 3 - Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités

- > Concevoir, gérer et mettre en œuvre notre offre Entreprises avec une dimension responsable :
  - offre petites entreprises
  - autres offres destinées aux entreprises
  - offre énergie partagée
- > Favoriser l'engagement bénévole pour tous en accompagnant les organisateurs d'événements dans la recherche et la gestion de leurs bénévoles
- > Développer l'économie du partage numérique au travers d'une dynamique *Open Source* et *Open Data*, en tant qu'éditeur ou consommateurs de ces opportunités
- > S'engager sur les territoires en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances :
  - via nos militants
  - via nos salariés

Niveau d'atteinte des actions de la feuille de route	Les points forts
L'offre entreprises 	<b>Action offre entreprises</b> L'offre en direction des acteurs de la production cinématographique démontre la capacité de MAIF à appréhender de nouvelles formes de vulnérabilité. L'effort de mutualisation des risques est maintenu au service d'une grande solidarité entre les sociétaires.
Engagement bénévole 	<b>Nos préconisations</b>
Open Source et Open Data 	<b>Action inclusion et égalité des chances</b> • Expliciter davantage au comité de mission la politique MAIF en direction des territoires en difficulté, que ce soit autour de fragilités sociales ou environnementales. • Valoriser l'action permettant aux acteurs internes d'arrondir leur salaire au profit d'une association (système de microdon). Certes, il reste encore une marge de progression en termes de proportion des salariés impliqués dans cette action, mais le niveau atteint est encourageant.
Inclusion et égalité des chances 	<b>En synthèse</b>
<b>Appréciation générale sur l'objectif statutaire n° 3</b> 	En écho à l'offre proposée en direction des acteurs de la production cinématographique, le comité de mission souligne l'engagement de MAIF, à la fois en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur, pour responsabiliser les entreprises dans leurs pratiques.  Le comité constate que MAIF est très soucieuse de préserver un principe de mutualisation et de solidarité malgré les difficultés et il encourage les explorations engagées à différents niveaux par MAIF sur ces questions.  Enfin, en matière de data, le comité de mission relève que MAIF fait l'effort d'héberger les données personnelles de ses sociétaires dans des <i>clouds</i> souverains*, même si économiquement, il serait plus profitable à MAIF d'opter pour des <i>clouds</i> soumis à d'autres législations.

### Objectif 4 - Contribuer à la transition écologique à travers ses activités

- > Utiliser des pièces de réemploi dans la réparation auto
- > Faire évoluer le portefeuille investissements vers la trajectoire + 1,5 °C
- > Certifier les bâtiments

Niveau d'atteinte des actions de la feuille de route	Les points forts
Pièces de réemploi auto 	<b>Action portefeuille d'investissements</b> Le dialogue initié avec les fonds d'investissements et les entreprises, afin qu'ils fassent évoluer leur modèle tout en tenant compte du nécessaire accompagnement sur la dimension sociale. La démarche sur le pilotage du portefeuille d'investissements est rigoureuse et sincère.
Portefeuille d'investissements 	<b>Nos préconisations</b>
Certification des bâtiments 	<b>Action certification des bâtiments</b> Aller au-delà du label HQE qui apparaît, à ce jour, un peu faible au regard des enjeux de maîtrise des consommations d'énergie et des émissions de carbone. La consommation de CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> pourrait constituer un indicateur pertinent à étudier.
<b>Appréciation générale sur l'objectif statutaire n° 4</b> 	<b>En synthèse</b>
	Le comité de mission souligne les efforts de MAIF dans la gestion éthique de ses placements (exclusion d'activités comme l'armement et les hydrocarbures qui peuvent pourtant, dans certaines périodes, procurer de bonnes performances financières).  En matière de mobilité, le comité acte la prise en compte du poids des véhicules dans les critères de tarification de l'assurance automobile.  Sur les nouveaux engins motorisés (trottinettes électriques, monoroues...), il attire l'attention de MAIF sur la nécessité de procéder à une analyse sur l'ensemble du cycle de vie du produit. À titre d'illustration, à l'usage, ils n'ont pas de vertus écologiques quand ils se substituent à la marche.  Le comité encourage MAIF à s'engager en faveur de la sobriété, par exemple dans les domaines de la mobilité ou de l'habitat. MAIF peut-elle jouer un rôle pour faciliter, voire rendre désirables, des modes de vie moins gourmands en énergie?

\* Des modèles d'hébergement de données respectueux des lois françaises et européennes et effectués sur le territoire national ou européen.

**Objectif 5 - Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs**

- > Collaborer avec des fournisseurs, prestataires et partenaires alignés avec les valeurs MAIF et pratiquer une politique d'achats responsables
- > Promouvoir les modèles d'entreprises engagées auprès des leaders d'opinion, pouvoirs publics, monde académique et scientifique

<p><b>Niveau d'atteinte des actions de la feuille de route</b></p>	<p><b>👍 Les points forts</b></p>
<p>Collaboration avec les partenaires et fournisseurs</p> <p>●●●●●●●●</p> <p>Promotion du modèle auprès des leaders d'opinion, pouvoirs publics...</p> <p>●●●●●●●●</p>	<p><b>Action promotion du modèle auprès des leaders d'opinion, pouvoirs publics...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partenariats académiques permettent de renforcer la prise en compte des dimensions sociale et environnementale dans la recherche, l'enseignement et la société, en général, et de développer une analyse plus large de la performance des entreprises.</li> <li>• En complément de ces partenariats académiques, sur le terrain, les initiatives de type campus permettent également de promouvoir des comportements engagés que les diplômés propagent dans les entreprises qu'ils rejoignent à l'issue de leur formation.</li> </ul> <p><b>💡 Nos préconisations</b></p> <p><b>Action promotion du modèle auprès des leaders d'opinion, pouvoirs publics...</b></p> <p>Rendre explicite le fait que les entreprises engagées sont parfois amenées à opérer des renoncements à court terme sur leur chiffre d'affaires ou leurs résultats économiques, mais que ces renoncements peuvent soutenir leur performance à long terme et leur pérennité (diminution des risques d'image, renforcement de la fidélité des consommateurs, attractivité auprès des futurs salariés...).</p>
<p><b>Appréciation générale sur l'objectif statutaire n° 5</b></p> <p>😊</p>	<p><b>📄 En synthèse</b></p> <p>Au-delà des actions identifiées dans la feuille de route, le comité souligne la forte implication de MAIF sur plusieurs modèles d'entreprises engagées : au sein de l'économie sociale et solidaire, de la communauté des sociétés à mission, au niveau européen...</p> <p>Il acte également le soutien des fonds d'investissements MAIF Impact et MAIF Avenir auprès de start-up qui s'engagent sur des dimensions sociales et environnementales.</p> <p>Le comité note aussi l'implication de MAIF dans de nouvelles initiatives (telles que la place de marché responsable bienoubien.com), qui visent à promouvoir des modes de consommation responsable auprès des particuliers.</p>





## Interview croisée du président du conseil d'administration et du directeur général MAIF



**Quel regard portez-vous sur 2021, première année de MAIF entreprise à mission ?**

**Dominique Mahé, président du conseil d'administration** 2021 a été « l'An 1 » de MAIF entreprise à mission. Une année de prise de marque et de mise en action autour d'une feuille de route mission ambitieuse et engageante pour toute l'entreprise et le nouveau modèle militant.

Être entreprise à mission nous a conduits à réinterroger non pas notre modèle mais plutôt l'exercice de nos activités, à affirmer davantage notre singularité en lui donnant davantage de concrétude. Désormais, dès que nous mettons un euro dans un projet, trois questions préalables se posent : est-ce sincèrement attentionné à l'autre et au monde ? Est-ce socialement juste ? Est-ce écologiquement vertueux ?

Je suis très satisfait du bilan Mission de cette première année. Les avancées sont nombreuses ; à titre d'exemple, la stratégie climat de notre politique financière.

**Comment le comité de mission nourrit-il votre réflexion ?**

**Pascal Demurger, directeur général** - Le comité de mission nous permet d'être en permanence connectés aux enjeux « de terrain » sur nos différents sujets.

En effet, chacun de ses membres dispose d'une expertise spécifique et nous fait ainsi bénéficier de suggestions au plus proche des besoins de nos parties prenantes. Il contribue à ce que nous évitions l'écueil d'une stratégie d'engagement trop théorique et qui chercherait à apporter des solutions à des problématiques non prioritaires pour ceux qui les vivent au quotidien.

Par ailleurs, au-delà de nous accompagner dans le choix de nos orientations, le comité nous offre son regard critique et constructif sur les actions que nous menons. Son apport irrigue ainsi autant nos réflexions stratégiques que leur mise en œuvre pratique. C'est notamment grâce à un échange lors d'un comité de mission que nous avons décidé d'intégrer une dimension pédagogique dans la promotion de notre offre d'épargne responsable.

**Comment la qualité de société à mission renforce-t-elle le projet politique MAIF ?**

**Dominique Mahé** - MAIF est nativement une entreprise engagée et citoyenne. L'adoption de la qualité de société à mission, en 2020, lui a permis d'approfondir ses engagements vis-à-vis de ses parties prenantes et de mettre en acte « l'attention sincère » portée aux autres et au monde : sociétaires, acteurs internes et plus largement de la société.

D'une certaine manière, cette qualité d'entreprise à mission renforce durablement et sincèrement la confiance au cœur de notre modèle.

Pour autant, être entreprise à mission nous oblige davantage, car il s'agit de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue de nos pratiques. Une dynamique qui concerne, implique et motive chaque acteur de la mutuelle.

**Comment ce nouveau regard critique est-il perçu par les équipes MAIF ?**

**Pascal Demurger** - Nos équipes apprécient ce regard qui les incite à progresser, à se fixer des objectifs ambitieux. Elles sont parfois quelque peu bousculées par les questionnements du comité de mission, mais c'est justement ce qu'elles en attendent : un niveau d'exigence important qui les invite à se dépasser.

C'est aussi là que réside toute la force de notre modèle, une totale transparence, à la fois avec le comité de mission, mais aussi avec l'ensemble de nos équipes. Cela nous permet d'embarquer nos collaborateurs car ils comprennent que notre objectif n'est pas d'afficher des lignes d'indicateurs tous au vert, mais bien de mettre en place des actions qui comptent sur le long terme, qui ont un impact réel sur nos parties prenantes.

**Le mot de la fin de Dominique Mahé**

Je tiens à remercier très chaleureusement les membres du comité de mission et sa présidente Nicole Notat, ainsi que l'équipe Mission et Impact pour la préparation et le suivi de nos travaux Mission.



## La projection sur la feuille de route 2022

Pour 2022, MAIF a fait le choix d'unifier ses feuilles de routes Entreprise et Mission, afin de positionner ses engagements sociaux et environnementaux au cœur de son modèle d'entreprise.

En lien avec les préconisations du comité de mission, MAIF a décidé de mettre en perspective certaines actions dites de « patrimoine » en introduction de sa nouvelle feuille de route (par exemple, la protection des données personnelles ou la prévention des discriminations et la promotion de l'égalité professionnelle...).

### À ce titre, MAIF a évoqué les exemples suivants :

Afin d'incarner encore davantage une relation transparente et respectueuse de ses sociétaires, MAIF a mis en œuvre les décisions suivantes :

- descente en gamme proposée au sociétaire si sa situation personnelle le justifie ;
- absence d'opérations promotionnelles pour privilégier un prix juste, en cohérence avec le niveau de garantie conseillé. Aucun mois d'assurance gratuite n'est proposé lors d'une adhésion car pour un même risque, à garanties égales, le prix est identique pour tous (nouvel arrivant ou sociétaire fidèle) ;

Ces dernières constituent un socle essentiel de performance extra financière. Elles apparaissent utiles à suivre pour le comité, même si les marges d'amélioration sont parfois plus réduites, compte tenu des résultats déjà obtenus.

En complément de ces échanges sur la feuille de route, le comité a souhaité être éclairé sur les renoncements à du chiffre d'affaires complémentaire ou à des gains économiques que MAIF a actés du fait de sa mission.




- effort de mutualisation maintenu malgré la progression de la fréquence d'événements climatiques sur certains territoires ;
- restitution de 100 millions d'euros aux sociétaires en 2020 suite aux économies réalisées consécutives à la diminution des accidents de la circulation pendant la période de confinement, complétée par un gel des tarifs des contrats d'assurance automobile pendant deux ans.







# Les actions de la feuille de route 2022

(le détail des actions est disponible en annexe 2 page 58)

 <p><b>Sociétaires</b></p>	<p>Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Maintenir un haut niveau d'expérience client</li> <li>&gt; Accompagner les conseillers et gestionnaires pour incarner encore davantage l'attention sincère et le « prendre soin » au quotidien</li> <li>&gt; Proposer avec pédagogie une offre d'épargne et d'investissements responsables portée par les filiales MAIF VIE et MSF</li> <li>&gt; S'assurer que les sociétaires fragilisés puissent bénéficier d'une présence militante de proximité</li> </ul>
 <p><b>Acteurs internes</b></p>	<p>Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Mesurer et améliorer l'épanouissement des acteurs internes à travers le déploiement du nouveau baromètre social</li> <li>&gt; Ancrer le travail hybride dans nos modalités de collaboration</li> <li>&gt; Favoriser la cohésion des collectifs militants, le plaisir à militer et l'épanouissement des mandataires mutualistes</li> <li>&gt; Animer le dispositif jeunes militants</li> </ul>
 <p><b>Société/Axe social</b></p>	<p>Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Élaborer une doctrine inclusion et égalité des chances</li> <li>&gt; Formaliser une stratégie d'impact social des investissements et poursuivre son déploiement</li> <li>&gt; Rendre l'offre plus accessible en assouplissant la sélection médicale</li> <li>&gt; S'engager sur les territoires en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer un master « juriste d'entreprise d'assurance »</li> <li>- maintenir notre niveau d'accueil de salariés en alternance</li> </ul> </li> <li>&gt; Favoriser l'engagement bénévole pour tous en accompagnant les organisateurs d'événements dans la recherche et la gestion de leurs bénévoles</li> </ul>

 <p><b>Société/Axe environnement</b></p>	<p>Contribuer à la transition écologique à travers ses activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Élaborer notre stratégie globale climat</li> <li>&gt; Faire évoluer le portefeuille investissement vers la trajectoire +1,5 °C</li> <li>&gt; Certifier les bâtiments</li> <li>&gt; Investir en faveur de la biodiversité</li> </ul>
 <p><b>Société/Axe modèles économiques</b></p>	<p>Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Concevoir, gérer et mettre en œuvre notre offre Entreprises avec une dimension responsable :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- une offre petites entreprises</li> <li>- une offre énergie partagée</li> <li>- autres offres destinées aux entreprises</li> </ul> </li> <li>&gt; Collaborer avec des fournisseurs, prestataires et partenaires alignés avec les valeurs MAIF et pratiquer une politique d'achats responsables</li> <li>&gt; Promouvoir les modèles d'entreprises engagées auprès des pouvoirs publics, des décideurs d'entreprises et des étudiants</li> <li>&gt; Développer la plateforme d'achats responsables Bien ou bien</li> </ul>

---

# LES ANNEXES

# 04





# ANNEXE 1

## Les tableaux de suivi de la feuille de route 2021




### Le contenu détaillé la feuille de route mission 2021 et les résultats obtenus

#### Objectif 1 - Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités



##### Facteur d'impact : NÉVRALGIQUE


### 1 Proposer avec pédagogie une offre d'épargne responsable (portée par les filiales MAIF VIE et MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES)

MAIF, en sa qualité de distributeur, permet à l'épargnant de faire fructifier son capital tout en soutenant des entreprises qui construisent une économie plus solidaire, inclusive, consciente des enjeux environnementaux<sup>1</sup>.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Part ISR <sup>2</sup> (Investissement socialement responsable) du fonds euros (cible : >90%)	Part ISR du fonds euros à 91% au 31/12/2021 	Au 31/12/2021, les encours du fonds en euros répondant aux exigences MAIF en termes de prise en compte des critères ESG représentent 11,3Md€
Part verte <sup>3</sup> du fonds euros (cible : >6%)	Part verte du fonds en euros à 6,8% à fin 2020  Non disponible	En 2021, MAIF VIE a poursuivi ses investissements en faveur de la transition énergétique (321 M€ de nouveaux investissements dans les <i>green bonds</i> ), ce qui conduira à une hausse de la part verte sur l'exercice. <b>Le calcul à fin 2021 sera disponible quand l'ensemble des données sur les fonds auront été collectées (fin du T2 2022)</b>
Part solidaire <sup>4</sup> du fonds euros d'ARS (cible : >2,5%)	Cette part est estimée à 2,6% pour 2021 (sur la base de données à fin août) 	Le comité du Label a attribué son label au contrat Assurance vie Responsable et Solidaire le 9 février 2022 Cette labellisation repose sur un taux de solidarité du fonds en euros de 3,2% (supérieur au taux minimal requis de 2,5%) et une offre d'UC 100% labellisée

1- <https://entreprise.maif.fr/engagements/economie-responsable/politique-investissement>  
 2- La part ISR correspond aux investissements qui répondent aux exigences MAIF en termes de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'investissement socialement responsable consiste à prendre en considération des critères liés à la préservation de l'environnement, au respect des droits sociaux et aux bonnes pratiques de gouvernance (ESG) lors des décisions d'investissement, au même titre que les critères financiers traditionnels.  
 3- La part verte regroupe les investissements qui répondent aux critères du label français Greenfin en matière de contribution à la transition énergétique et écologique :  
 - immeubles disposant d'un label environnemental de moins de cinq ans ;  
 - obligations vertes finançant des projets éligibles au label Greenfin ;  
 - infrastructures d'énergies renouvelables ;  
 - entreprises qui réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans la transition énergétique et écologique.  
 4- La part solidaire correspond aux investissements qui financent des projets, entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale, tels que l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, la solidarité internationale...  
 Les investissements solidaires du fonds en euros d'Assurance vie Responsable et Solidaire sont principalement composés d'investissements dans l'économie sociale et solidaire, dans le microcrédit et les obligations sociales et durables. Ce calcul est conforme aux critères du label Finansol.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Réduction empreinte carbone du fonds euros d'ARS (cible : définition d'un plan de réduction pour atteindre un objectif au minimum de - 20% d'ici 2025)	En 2021, dans le cadre de la stratégie climat de ses investissements visant un alignement du fonds en euros sur les objectifs de l'accord de Paris, MAIF VIE a défini les orientations suivantes : - le 13 octobre 2021, validation de la stratégie de sortie des énergies fossiles par le CA de MAIF VIE - le 21 octobre 2021, le groupe MAIF a rejoint la NZAOA <sup>5</sup> (Net Zero Asset Owner Alliance), cadre dans lequel il définira en 2022 un objectif de réduction de l'empreinte carbone de ses portefeuilles investis en obligations d'entreprises et en actions d'ici 2025 	La NZAOA a pour objectif d'aider les investisseurs à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en leur proposant un cadre et une boîte à outils afin qu'ils définissent leurs cibles Suite à son adhésion, le groupe MAIF va définir en 2022 des objectifs à horizon 2025, en termes de réduction de l'empreinte carbone de ses investissements, mais aussi de financement de la transition énergétique et de démarche d'engagement auprès de ses parties prenantes (sociétés de gestion, entreprises)
Communication sur les impacts positifs des produits (cible : définition des indicateurs d'impact social et environnemental)	Un indicateur environnemental (sur le climat) et un indicateur social (autour de l'emploi) seront calculés en 2022 	En 2021, échanges avec les prestataires afin d'identifier les indicateurs pouvant être communiqués ainsi que le coût de la prestation. Les prestations seront contractualisées en 2022

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Pourcentage de conseillers formés au module d'assurance de personne dédiées à la dimension responsable et solidaire des produits (cible : enrichissement du COOC <sup>6</sup> dédié à la dimension responsable et solidaire des produits et définition d'indicateurs cibles)	Lancement d'un nouveau module de formation à distance ( <i>e-learning</i> ) sur les évolutions du contrat ARS et notamment sur les nouvelles UC 100% responsables et solidaires proposées à nos sociétaires   Sur 988 inscrits du réseau face à face, 833 conseillers ont terminé leur parcours, soit 84% des conseillers du réseau face à face	Le parcours de formation sera poursuivi selon les modalités validées dans la feuille de route mission 2022 Ce parcours prévoit une succession de modules de formation à distance relayés sur le terrain par des accompagnateurs locaux Le but étant de savoir expliquer notre positionnement responsable et solidaire de façon pédagogique à nos sociétaires

5- MAIF a rejoint la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) en octobre 2021. Les membres de l'Alliance s'engagent à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050 à travers la décarbonation des portefeuilles, en cohérence avec une augmentation maximale de la température de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, en tenant compte des meilleures connaissances scientifiques disponibles notamment des scénarios de l'AIE et du GIEC.  
L'Alliance travaille de concert avec d'autres initiatives existantes, telles que le Science-based Targets Initiative ou le Climate Action 100+.  
L'objectif de contribution à la neutralité carbone mondiale s'inscrit dans l'ambition de MAIF d'aligner, d'ici 2030, ses investissements sur une trajectoire de réchauffement climatique au plus proche de + 1,5 °C.  
Cette adhésion constitue ainsi un soutien à la mise en œuvre de la stratégie climat des investissements en conduisant l'entreprise à fixer des objectifs intermédiaires tous les cinq ans.

Concrètement, pour répondre aux exigences de l'Alliance, MAIF va définir et publier, en 2022, ses premiers objectifs à horizon 2025, portant sur :  
 - la fixation de cible de réduction de l'empreinte carbone de ses investissements, en particulier sur les portefeuilles investis en actions et en obligations d'entreprises ;  
 - le renforcement de l'engagement auprès des émetteurs financés les plus carbo-intensifs, ainsi qu'auprès des sociétés de gestion partenaires afin d'avoir un impact concret sur l'économie réelle ;  
 - l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques ou « activités vertes », telles que des infrastructures dédiées à la transition énergétique ou des activités bas carbone.  
 Afin de définir ses objectifs, dans le cadre de l'Alliance, MAIF pourra s'appuyer sur un réseau d'expertises reconnues et bénéficier d'un partage d'expériences avec ses pairs.  
 À partir de 2023, MAIF produira un reporting annuel à destination de l'Alliance sur le suivi des objectifs qu'elle s'est fixés.  
 L'adhésion à la NZAOA constitue pour MAIF un soutien supplémentaire dans la mise en œuvre de sa stratégie climat des investissements.  
 6- Corporate Online Open Course.


Facteur d'impact : IMPORTANT

2 S'assurer que les sociétaires, notamment les plus fragiles, puissent bénéficier d'une présence militante de proximité

Les sociétaires âgés de plus de 75 ans, victimes d'un sinistre justifiant une intervention militante de proximité, sont appelés par un mandataire du conseil d'administration pour évaluer, avec eux, les impacts émotionnels de l'événement.

Le repérage des situations de détresse s'appuie sur l'empathie et l'écoute active des gestionnaires, en accord avec la logique de management par la confiance déployée dans l'entreprise.

Cette action renforce la complémentarité entre militants et salariés. En effet, les militants sont régulièrement amenés à faire le lien avec le gestionnaire en charge du dossier lorsque le sociétaire demande des compléments d'informations lors du contact téléphonique.

Indicateurs	Résultat obtenu	Commentaires
Taux d'interventions des militants dans des situations de détresse <sup>7</sup> (cible : 50%)	55,75%	 En 2021, ce sont environ 3 700 sociétaires de plus de 75 ans qui ont eu un contact de proximité avec un militant dans le cadre de cette opération Ces appels sont très appréciés par les sociétaires seniors



7- Sur la gouvernance MAIF « les sociétaires au cœur du modèle MAIF » <https://entreprise.maif.fr/entreprise/notre-communaute>

Objectif 2 - Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé

Facteur d'impact : NÉVRALGIQUE

3 Mesurer et améliorer l'épanouissement des acteurs internes à travers le déploiement du nouveau baromètre social

Avec ce dispositif d'écoute interne, rénové en associant des acteurs de terrain en 2020 :  
- tous les salariés MAIF sont invités à s'exprimer chaque trimestre sur différentes thématiques ;  
- chaque manager consulte directement les résultats au niveau de son équipe et construit, avec ses collaborateurs, des solutions d'amélioration concrètes.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Taux de participation au baromètre des salariés <sup>8</sup> (cible : 50%)	70%	 Un taux élevé de participation et de nombreux commentaires (12 400 en moyenne) garantissant des résultats robustes et révélant l'envie des salariés de s'exprimer. Année de déploiement et forte mobilisation de la part des managers et de la fonction RH
Indicateur épanouissement des acteurs (cible : > 6/10)	7,56	 Un indice d'épanouissement des acteurs en nette hausse, soulignant en particulier : - le sentiment croissant de reconnaissance (7,20/10) et de développement (7,48/10) - des relations entre collègues plébiscitées par la quasi-totalité des répondants (ambiance de travail : 7,80/10 ; coopération 7,93/10)

8- Le questionnaire adressé aux collaborateurs

**Questions**

**Engagement**  
Je recommande le groupe MAIF pour travailler

**Morale**  
Comment vous êtes-vous senti au travail ces trois derniers mois ?

**Ambiance de travail**  
Je suis satisfait de l'ambiance de travail au sein de mon équipe

**Coopération avec mes collègues**  
Je suis satisfait de la coopération avec mes collègues

**Compréhension stratégie**  
Je comprends la stratégie du groupe MAIF

**Moyens**  
Je suis satisfait des moyens (outils, équipement informatique, téléphonie, espace de travail, formation, organisation, ...) mis à ma disposition pour effectuer mon travail

**Travail à distance**  
Le travail à distance impacte favorablement mon vécu au travail

**Soutien managérial**  
Au cours des derniers mois, mon manager m'a apporté l'accompagnement dont j'ai eu besoin

**Reconnaissance**  
Au cours des derniers mois, je me suis senti reconnu. Après avoir été ma note, je précise ce que j'ai apprécié et ce qui m'a manqué

**Charge de travail**  
Je suis à l'aise avec ma charge de travail

**Développement**  
Au cours des derniers mois, j'ai eu des retours sur mon travail par mes collègues, mon manager ou autres qui me permettent de progresser



Facteur d'impact : IMPORTANT

4 Ancrer le travail hybride dans nos modalités de collaboration

Dans le prolongement de la mise en place du télétravail (en 2017, pour 20 % des salariés), l'accord signé à l'unanimité, en juillet 2020, sur l'accès au télétravail pour 100 % des salariés éligibles est complété par une démarche prospective sur le futur du travail.

Table with 3 columns: Indicateurs, Résultats obtenus, Commentaires. Row 1: Adhésion à la modalité de travail pour les managers et les salariés (cible : >6/10). Row 2: Démarche prospective sur le futur du travail (cible : définition d'un plan d'actions sur les différentes dimensions du travail).

Facteur d'impact : IMPORTANT

5 Favoriser la cohésion des collectifs militants, le plaisir à militer et l'épanouissement des mandataires mutualistes

Dans le cadre du nouveau modèle militant, un support formalisera l'engagement de chaque mandataire du conseil d'administration avec son collectif, en prenant en compte, de façon personnalisée, les besoins des collectifs et les appétences, compétences et contraintes personnelles des militants.

Table with 3 columns: Indicateurs, Résultats obtenus, Commentaires. Row 1: Déploiement du support (cible : formalisation et test). Row 2: Démarche formalisée. Row 3: Outils coconstruits et testés (présentation aux mandataires du conseil d'administration et déploiement à l'ensemble des territoires à partir du 26 janvier 2022).

9- Nouveau modèle d'engagement militant La démarche Mon Engagement Militant et née de la volonté de construire un modèle militant ouvert, basé sur la confiance et la responsabilité des acteurs, en phase à la fois avec l'évolution des besoins de l'entreprise et les contraintes/appétences/talents des mandataires du conseil d'administration. Appuyée sur les grands principes du militantisme MAIF, la démarche Mon Engagement Militant s'exprime sur les quatre domaines : - la satisfaction sociétaire ; - la promotion du modèle ; - le mieux commun ; - les acteurs internes. Par les échanges qu'elle induit, cette démarche sert notamment à nourrir la confiance entre les acteurs. Celle qui autorise la prise d'initiative, libère les énergies et forge un collectif qui transcende les individus.

Objectif 3 - Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités

Facteur d'impact : IMPORTANT

6 Concevoir, gérer et mettre en œuvre notre offre Entreprises avec une dimension responsable

Une offre petites entreprises

MAIF propose une offre qui intègre des initiatives à impact (tarification avantageuse pour les entreprises engagées/labellisées), en partenariat avec l'Agence Lucie<sup>10</sup> et le cabinet Goodwill Management.

Une offre énergie partagée

MAIF propose une solution d'assurance permettant d'accompagner des projets de production d'énergie photovoltaïque portés par des collectifs écocitoyens, membres d'Énergie partagée<sup>11</sup>.

Table with 3 columns: Indicateurs, Résultats obtenus, Commentaires. Row 1: Une offre petites entreprises (cible : 800). Row 2: Nouvelle action intégrée en cours d'année : autres offres destinées aux entreprises. Row 3: Une offre énergie partagée (cible : 10 projets).

10- https://agence-lucie.com/ 11- https://entreprise.maif.fr/actualites/presse/2020/parteneriat-energie-partagee

Facteur d'impact : À SURVEILLER

7 Favoriser l'engagement bénévole pour tous en accompagnant les organisateurs d'événements dans la recherche et la gestion de leurs bénévoles

MAIF a créé une plateforme digitale qui permet la mise en relation entre des bénévoles à la recherche d'engagement et des organisateurs d'événements (sport, culture, humanitaire...). Un outil de gestion, des services gratuits et payants y sont proposés<sup>12</sup>.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
- Nombre de bénévoles inscrits (cible : 10 000) - Nombre d'événements référencés (cible : 400)	13 150 652	 La crise sanitaire a impacté l'activité au 1 <sup>er</sup> semestre. Une légère reprise sur la fin de l'année nous a permis d'atteindre et de dépasser nos objectifs (le niveau des objectifs avait été adapté à ce contexte sanitaire)


12- <https://www.instantsbenevoles.fr/accueil>

Facteur d'impact : À SURVEILLER

8 Développer l'économie du partage numérique au travers d'une dynamique Open Source<sup>13</sup> et Open Data, en tant qu'éditeur ou consommateurs de ces opportunités

MAIF développe des solutions informatiques qu'elle met à disposition des entreprises, collectivités et associations et prend la parole dans des conférences publiques, afin de leur faire profiter de ces nouveaux services dans une logique de partage et d'accélération au bénéfice du mieux commun.

Les équipes MAIF font la promotion et le support de ces solutions auprès des sociétés qui y recourent, afin de faire progresser ces services et d'augmenter le nombre d'utilisateurs.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Animer la communauté d'utilisateurs externes de ces solutions et la faire croître (cible : 3 participations à des événements pour promouvoir notre démarche open source)	 7 événements organisés sur internet pour présenter et témoigner de l'utilisation des briques logicielles éditées par MAIF  17 prises de paroles externes du collectif MAIF pour valoriser notre engagement sur l'Open Source	La chaîne Youtube <b>Open Source By MAIF</b> met à disposition l'ensemble des événements à distance organisés par MAIF sur ce thème : <a href="https://urlz.fr/hjwX">https://urlz.fr/hjwX</a>  Parmi ces prises de paroles, on pourra en particulier noter : - que la solution d'explicabilité Shapash centrée sur l'intelligence artificielle a été présentée à France Assureurs (FA) et a obtenu l'Argus d'or en open innovation - qu'avec la solution de traitement du langage naturel Mélusine, elles ont fait l'objet d'un partage de retour d'expérience sur la data au service de la relation client lors du Sommet virtuel BigData & AI World - que notre stratégie Open Source a été présentée à CentraleSupélec - que l'ensemble de nos solutions a été présenté lors du DevFest de Nantes

13- Un logiciel Open Source est un programme informatique dont le code source est distribué sous une licence (il en existe plusieurs) qui précise les conditions permettant à quiconque de lire, modifier, redistribuer, utiliser ce logiciel.  
La notion de contribution ouverte à plusieurs individus et/ou collectifs est essentielle dans ce mouvement.  
Le plus connu des logiciels Open Source est le système d'exploitation Linux.  
N. B. : ce n'est pas un synonyme de logiciel gratuit (freeware).



Facteur d'impact : IMPORTANT



9 S'engager sur les territoires en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances

Via nos militants, par la mise en œuvre d'actions sociétales

Les militants s'engagent aux côtés des partenaires (ONG, associations, start-up...) sur des actions en prise avec l'accès à l'éducation, la promotion d'un numérique inclusif, l'intégration de personnes en situation de handicap...

Via nos salariés, par un ancrage en faveur du développement de l'emploi dans les territoires

MAIF œuvre aux côtés d'autres marques françaises pour la création d'une certification « Service France Relation Client », en faveur de l'implantation des services client en France. MAIF poursuit également sa politique de réinsertion par l'emploi, au travers de « campus de la seconde chance », qui visent à former des collaborateurs en réinsertion professionnelle au métier de conseiller sociétaire à distance (formation certifiante de 12 mois).

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
<b>Via nos militants, par la mise en œuvre d'actions sociétales</b> Déploiement d'un nouveau modèle d'engagement militant sur les territoires <b>(cible : redéfinition des modalités d'engagement via le test d'actions sociétales menées dans le cadre de pilotes)</b>	Modèle adopté par le CA Déploiement planifié sur 2022 	Mise en œuvre via 5 expérimentations des nouveaux domaines d'engagement
<b>Via nos salariés, par un ancrage en faveur du développement de l'emploi dans les territoires</b> - Participer au groupe de travail AFRC <sup>14</sup> (Association française de la relation client) pour la création d'un label France de la relation client <b>(cible : contribution MAIF)</b> - Augmenter notre capacité d'accueil, à la fois sur nos campus existants (Paris et Poitiers), et au travers de la création d'un 3 <sup>e</sup> campus en 2021. <b>(cible : augmentation de la capacité d'accueil des contrats de professionnalisation)</b> - Pourcentage de certification en fin d'année pour les conseillers ayant suivi la formation de bout en bout <b>(cible : 95%)</b>	MAIF a participé aux travaux qui ont conduit à la création de la certification « AFRC France garanti »  84 collaborateurs ont initié le parcours de formation en 2021 vs 49 en 2020  96% 	MAIF fait partie des 11 premières entreprises certifiées  Lancement de 3 classes sur les campus de Poitiers et Paris (vs 2 en 2020), et création du campus d'Aix, avec inauguration de la 1 <sup>re</sup> classe en septembre 2021  Sur les promotions terminées en 2021, 24 collaborateurs diplômés sur 25 ayant suivi le parcours en totalité

14- L' Association française de la relation client (AFRC) a été créée en 1998 et rassemble les entreprises soucieuses d'insuffler une culture du service au sein de leur organisation. Elle se donne 4 missions :  
- stimuler l'intelligence collective ;  
- valoriser les réussites et identifier les meilleures pratiques là où elles se trouvent ;  
- engager les acteurs et promouvoir des standards d'excellence ;  
- réaffirmer la contribution de l'expérience client dans l'économie française.


Pour cela, elle organise des ateliers, conférences, webinaires, sponsorise des études et organise, chaque année, la remise des Palmes de la relation client. Elle publie également un magazine trimestriel et des livres blancs en lien avec l'expérience client ou collaborateur.  
<https://www.afrc.org/>

Objectif 4 - Contribuer à la transition écologique à travers ses activités

Facteur d'impact : NÉVRALGIQUE

10 Utiliser des pièces de réemploi dans la réparation auto



Chaque année, MAIF confie 30 000 véhicules non réparables à son réseau de recycleurs agréés. Avant leur broyage, les voitures sont dépolluées et démontées pour récupérer tout ce qui peut encore servir : portière, aile, clignotant... Préparées et repeintes par nos réparateurs partenaires, ces pièces de rechange sont comme neuves. L'assurance auto MAIF encourage vivement cette nouvelle filière de réparation, vertueuse à tout point de vue.

Indicateurs	Résultat obtenu	Commentaires
Taux d'utilisation de la pièce de réemploi par les réseaux de réparateurs <b>(cible : 8 %)</b>	10% 	Dépassement de l'objectif (atteinte de l'objectif 2022 avec un an d'avance)

**Facteur d'impact : NÉVRALGIQUE**

**11 Faire évoluer le portefeuille investissements vers la trajectoire + 1,5 °C**

MAIF vise une réduction de l'empreinte carbone de son portefeuille d'investissements à hauteur de 20 % d'ici 2025. L'évolution du portefeuille vers la trajectoire + 1,5 degré est l'objectif principal de la stratégie climat, qui intègre ensuite l'ensemble des indicateurs et déclinaisons (part verte, empreinte carbone, température...).

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Part verte <sup>15</sup> des investissements groupe MAIF <sup>16</sup> (cible : > 7 %)	Part verte à 8,7% à fin 2020 	En 2021, le groupe MAIF a poursuivi ses investissements en faveur de la transition énergétique (555 M€ de nouveaux investissements dans les <i>green bonds</i> ), ce qui conduira à une hausse de la part verte en 2021. <b>Le calcul à fin 2021 sera disponible quand l'ensemble des données sur les fonds auront été collectées (fin du T2 2022)</b>
Réduction empreinte carbone des investissements du groupe MAIF (cible : définition d'un plan de réduction pour atteindre un objectif au minimum de -20 % d'ici 2025)	En 2021, dans le cadre de la stratégie climat de ses investissements visant un alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, le groupe MAIF a défini les orientations suivantes : - le 13 octobre 2021, validation de la stratégie de sortie des énergies fossiles par les CA de MAIF et MAIF VIE - le 21 octobre 2021, le groupe MAIF a rejoint la NZAOA, cadre dans lequel il définira, en 2022, un objectif de réduction de l'empreinte carbone de ses portefeuilles investis en obligations d'entreprises et en actions d'ici 2025 	La NZAOA <sup>15</sup> a pour objectif d'aider les investisseurs à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en leur proposant un cadre et une boîte à outils, afin qu'ils définissent leurs cibles. Suite à son adhésion, le groupe MAIF va définir, en 2022, des objectifs à horizon 2025, en termes de réduction de l'empreinte carbone de ses investissements, mais aussi de financement de la transition énergétique et de démarche d'engagement auprès de ses parties prenantes (sociétés de gestion, entreprises)  <b>Remarque :</b> une séquence de présentation sur la stratégie climat des investissements a été organisée lors de la réunion du comité de mission du 13 avril 2021 (intervention des experts métiers de la direction Investissements et Placements)

15- Part verte et la NZAOA (pour les définitions, cf. action 1 « Proposer avec pédagogie une offre d'épargne responsable » page 23).  
16- Le groupe MAIF comprend MAIF, MAIF VIE et Altima.

**Facteur d'impact : IMPORTANT**

**12 Certifier les bâtiments**

MAIF s'engage sur la certification de ses bâtiments. En 2020, 49 % de la surface était certifiée HQE (0 % en 2019). À partir de 2021, les certifications portent sur les référentiels Haute qualité environnementale (HQE) et Breeam-in-use (certifications reconnues et approuvées qui portent sur la qualité environnementale et sociale des bâtiments en travaux ou en exploitation).




Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Part de la surface (en pleine propriété) certifiée (cible : 60 %)	56 % de surfaces certifiées (certificats disponibles) 	14,1 % de surfaces auditées avec avis favorable mais certificats non reçus

**Objectif 5 - Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs**

**Facteur d'impact : IMPORTANT**

**13 Collaborer avec des fournisseurs, prestataires et partenaires alignés avec les valeurs MAIF et pratiquer une politique d'achats responsables**

En 2020, MAIF achète 10 % de son énergie renouvelable directement chez le producteur (Akuo en Île-de-France/40 sites). Elle s'est engagée à étendre significativement cette part d'achat à partir de 2022. Par ailleurs, tous les fournisseurs du groupe sont invités à autoévaluer leurs performances et leurs pratiques RSE avec le progiciel Acésia acquis en 2019.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Part en consommation d'énergie renouvelable issue de contrats passés directement auprès des producteurs (cible : négociation de nouveaux contrats)	Négociation faite 	Fournisseurs retenus : - Enercoop pour l'Île-de-France - Volterres pour le reste de la métropole Ces deux fournisseurs ont une politique engagée de contractualisation directement auprès des producteurs
Part de produits locaux <sup>17</sup> achetés en € (dans le cadre du label « Mon restau responsable » - siège social) (cible : 30 %)	48,7 % 	MAIF a multiplié les partenariats locaux (sur les matières carnées notamment) Elle a également obtenu la certification Ecocert en cuisine niveau 1 en novembre 2021
Nombre de fournisseurs autoévalués (cible : 200)	397 	Le résultat obtenu correspond à 14,07 % des fournisseurs actifs en 2021 et qui représentent 83,9 % du CA annuel 2021

17- Achat de produits locaux



La garantie **Mon restau responsable** est une démarche innovante d'amélioration continue, accessible à tous les restaurants collectifs, basée sur les engagements pris auprès d'un public cible.



La labellisation **Ecocert en cuisine** valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains.



Facteur d'impact : IMPORTANT

14 Promouvoir les modèles d'entreprises engagées auprès des leaders d'opinion, pouvoirs publics, monde académique et scientifique

Au travers de ses actions d'influence, MAIF cherche à devenir un acteur majeur d'une coalition d'entreprises françaises et européennes engagées dont les objectifs sont :

- l'intégration de la durabilité dans la stratégie des entreprises ;
- la création d'une plateforme *Open Data* des données ESG et d'un référentiel *impact score* des entreprises à l'attention des consommateurs.

Par ailleurs, des recherches académiques sont menées concernant la gouvernance des entreprises à mission et la modélisation de la performance, dans le cadre des partenariats avec la Chaire théorie de l'entreprise de l'école des Mines Paris Tech, la chaire innovation et entrepreneuriat social de l'Essec et en collaboration avec des enseignants-chercheurs d'Excellia La Rochelle.

Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaires
Évaluation de la part de voix MAIF sur le web social sur la thématique société à mission <b>(cible : définition des indicateurs au 1<sup>er</sup> semestre et évaluation au 2<sup>nd</sup> semestre)</b>	Les indicateurs ont été définis dans le cadre d'un observatoire Une évaluation est réalisée 2 fois par an	Progression de la visibilité de MAIF en tant que société à mission, tant sur le volet quantitatif (nombre de mentions) que qualitatif (tonalité des mentions)
Pouvoirs publics : nombre d'interventions d'influence en faveur des entreprises engagées <b>(cible : 10 interventions auprès d'acteurs pertinents France et UE dont 3 initiatives législatives de la commission européenne)</b>	20 interventions d'influence (RDV auprès de la Commission européenne, Parlement européen, représentation permanente de la France auprès de l'Union Européenne...)  Réponses à 4 consultations publiques de la Commission européenne	En France : MAIF fait figure de pionnière en contribuant sur la plateforme Impact <sup>18</sup> du gouvernement  À l'échelon européen : grâce à ses interventions d'influence, MAIF a obtenu l'intégration d'un amendement visant à assurer le déversement des données de durabilité des entreprises sur une plateforme en ligne ESAP <sup>19</sup> afin de permettre, à terme, la création d'un score d'impact consultable par les consommateurs
Recherche académique : nombre de participation à des travaux de recherches publiées <b>(cible : 3 publications)</b>	Participation à 3 recherches ou études qui ont été diffusées Participation également à 2 thèses professionnelles	En complément de ces travaux, nous avons participé à la rédaction de deux cas pédagogiques sur la société à mission à destination des enseignants et étudiants du supérieur et du secondaire

18- Cette plateforme permet aux entreprises de publier, en toute transparence, leurs données environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG). <https://www.gouvernement.fr/impactgouvfr-agir-pour-une-economie-environnementale-et-sociale>  
 19- La plateforme European Single Access Point (ESAP) – à l'échelle de l'Union Européenne – permet aux investisseurs d'accéder en continu aux informations financières et aux informations en matière de durabilité des entreprises.



# ANNEXE 2

## La feuille de route 2022

### Partie prenante sociétaires

En préambule de l'ambition 2022, MAIF rappelle quelques actions de patrimoine au service des sociétaires.

- La mise en place d'un dispositif de crise rapidement actionnable pour être aux côtés des sociétaires en cas de besoin (déclaration de sinistre facilitée, procédure d'expertise adaptée...).

- Une politique de protection des données des sociétaires axée sur la confiance et la transparence.
- Des offres responsables et solidaires en phase avec les besoins et attentes des sociétaires (offre petits rouleurs, le pack auto responsable, les solutions d'épargne responsable).

### Ambition 2022 sur la partie prenante Sociétaires :

- maintenir un très haut niveau de qualité de service ;
- rendre possible une consommation engagée via nos offres d'épargne.

### SOCIÉTAIRES - Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

#### > Maintenir un haut niveau d'expérience client

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Net Promoter Score	Écart de + 10 points	Conserver un écart de + 10 points par rapport au secteur

#### > Accompagner les conseillers et gestionnaires pour incarner encore davantage l'attention sincère et le « prendre soin » au quotidien

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Taux de formation des conseillers/ gestionnaires au contact des sociétaires	90%

#### > Proposer avec pédagogie une offre d'épargne et d'investissements responsables (portée par les filiales MAIF VIE et MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES)

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2021	Cibles à fin 2022
Part ISR du fonds en euros	90%	93%
Réduction empreinte carbone du fonds en euros	Définition d'un plan de réduction pour atteindre un objectif au minimum de - 20% d'ici 2025	Définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance
Définition d'une trajectoire pluriannuelle permettant de renforcer la présentation pédagogique de l'offre d'épargne responsable	Enrichissement du COOC dédié à la dimension responsable et solidaire des produits	Trajectoire pluriannuelle définie, partagée et validée par les instances dirigeantes avant fin septembre 2022  Expérimentation auprès de 10% des conseillers généralistes d'un module de premier niveau avant fin 2022

#### > S'assurer que des sociétaires fragilisés puissent bénéficier d'une présence militante de proximité

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Taux d'intervention des militants dans des situations de détresse	50%	55%

### Partie prenante acteurs internes

#### Rappel de quelques actions de patrimoine en faveur des acteurs internes

- Une politique d'égalité professionnelle favorisant la mixité, l'égalité salariale, l'intégration des personnes en situation de handicap, le travail des seniors.
- L'accompagnement et l'écoute des salariés (qualité de vie au travail) illustrés notamment par la la prévention des risques (troubles musculo-squelettiques, risques psychosociaux, risques liés aux trajets domicile-travail...), la conciliation vie professionnelle et vie personnelle (durée des congés

maternité et paternité), le déploiement du télétravail, le baromètre social recueillant la perception des salariés.

- Un dispositif de formation modulable favorisant l'employabilité des salariés (97% des salariés ont bénéficié au moins d'une formation en 2021), l'accueil d'alternants (305 postes en alternance ouverts en 2022, siège et réseau), la reconversion professionnelle (entre 90 et 135 recrutements « contrat qualification professionnelle » en 2022).



**Ambition 2022 sur la partie prenante acteurs internes :**  
continuer à améliorer l'épanouissement des acteurs internes, salariés et militants

**ACTEURS INTERNES - Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé**

> **Mesurer et améliorer l'épanouissement des acteurs internes à travers le déploiement du nouveau baromètre social**

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Épanouissement des acteurs	6/10	6,5/10

> **Ancrer le travail hybride dans nos modalités de collaboration**

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Adhésion à la modalité de travail hybride pour les managers et les salariés	6/10	6,5/10

> **Favoriser la cohésion des collectifs militants, le plaisir à militer et l'épanouissement des mandataires mutualistes**

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2022
Taux d'adhésion au nouveau modèle militant	T1 : analyse d'une première enquête permettant d'étalonner et de fixer une cible chiffrée pour 2022  T3/T4 : nouvelle enquête permettant de se comparer à la cible fixée

> **Animer le dispositif jeunes militants**

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Nombre de projets menés par les étudiants militants en lien avec les engagements sociaux et environnementaux MAIF	10 projets

**Partie prenante Cité/social**

**Quelques actions de patrimoine en faveur d'une société plus solidaire**

- Mise à disposition d'outils pédagogiques (Assistance scolaire personnalisée, Préparer son bac ...) pour faciliter l'accès à l'éducation pour tous.
- Formation des collégiens aux gestes de premiers secours (70 % des collégiens formés en 2020).

- Actions en faveur de l'intégration des personnes souffrant de handicap (accompagnement des élèves en situation de handicap, initiatives « Rencontres extra ordinaires » pour changer le regard sur le handicap).
- Contribution à l'éducation numérique (initiative « Numérique Tour fédéré par MAIF »), afin de faciliter l'appropriation de ces outils par tous et de promouvoir une technologie au service de l'humain.

**Ambition 2022 sur la partie prenante Cité - Axe social :**

- poser le cadre méta de nos réflexions en vue du prochain plan stratégique
- continuer à impulser des déclinaisons concrètes dans l'intervalle

**SOCIÉTÉ/AXE SOCIAL - Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités**

> **Élaborer une doctrine inclusion et égalité des chances**

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Élaborer une 1 <sup>re</sup> version de la doctrine	1 <sup>re</sup> version de la doctrine rédigée, partagée et validée par les instances dirigeantes avant fin 2022

> **Formaliser une stratégie d'impact social des investissements et poursuivre son déploiement**

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Part sociale des investissements du groupe MAIF	6 %

> **Rendre l'offre plus accessible en assouplissant la sélection médicale**

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2022
Une offre plus accessible via l'assouplissement de la sélection médicale : - modification et simplification des questionnaires médicaux - changement des seuils de déclenchement des questionnaires selon l'âge et le capital souscrit	En prévoyance, le nouveau dispositif de questionnement médical est effectif, et le programme de réassurance associé a été négocié avec nos réassureurs  Action de place de réduction des barrières médicales

> S'engager sur les territoires en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances

- Élaborer un master « juriste d'entreprise d'assurance »

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Création/élaboration d'un master « juriste d'entreprise d'assurance » pour offrir à des étudiants une formation répondant aux besoins des professionnels de l'assurance	Démarrage du master en septembre 2022

- Maintenir notre niveau d'accueil de salariés en alternance

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Taux de collaborateurs en contrats d'alternance	6,5 %

> Favoriser l'engagement bénévole pour tous en accompagnant les organisateurs d'événements dans la recherche et la gestion de leurs bénévoles

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Nombre de bénévoles inscrits	10 000	50 000

**Partie prenante Cité/environnemental**

Quelques actions de patrimoine en faveur de la transition écologique

- Favoriser l'économie circulaire en recyclant le mobilier et le matériel.

- Encourager une pratique sportive écoresponsable avec le dispositif Sport planète (des guides pour les organisateurs d'événements, des partenariats avec des sportifs engagés, des fédérations, des évènements...).

**Ambition 2022 sur la partie prenante Cité - Axe environnemental :**

- poser le cadre méta de nos réflexions en vue du prochain plan stratégique (élaboration en particulier d'une stratégie global climat au-delà de notre stratégie climat sur les investissements)
- continuer à impulser des déclinaisons concrètes dans l'intervalle

**SOCIÉTÉ/AXE ENVIRONNEMENT - Contribuer à la transition écologique à travers ses activités**

> Élaborer notre stratégie globale climat

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Élaboration d'une 1 <sup>re</sup> version de la stratégie globale climat partagée avec les instances dirigeantes	Délivrance d'une 1 <sup>re</sup> version fin septembre

> Faire évoluer le portefeuille investissement vers la trajectoire + 1,5 °C

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2021	Cibles à fin 2022
Part verte des investissements du groupe MAIF	7 %	11 %
Réduction de l'empreinte carbone des investissements du groupe MAIF	Définition d'un plan de réduction pour atteindre un objectif au minimum de - 20% d'ici 2025	Définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance

> Certifier les bâtiments

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Part de la surface des bâtiments d'exploitation en pleine propriété du groupe certifiée HQE et/ou Breeam In-use	60 %	80 %

> Investir en faveur de la biodiversité

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Identification de projets financés par MAIF ou dans lesquels MAIF pourrait investir	Avoir concrétisé au moins une action de financement ou d'investissement en faveur de la biodiversité (y compris forêts)



**Partie prenante Cité/Axe modèles économiques**

Quelques actions de patrimoine visant à promouvoir les modèles économiques engagés

- Actions soutenant des start-up responsables (via les fonds MAIF Impact et MAIF Avenir).

- Implication au sein de la communauté des sociétés à mission pour promouvoir la qualité de société à mission et l'engagement des entreprises.

**Ambition 2022 sur la partie prenante Cité - Axe modèles économiques :**  
inciter notre écosystème à s'engager vers une économie durable

**SOCIÉTÉ/AXE MODÈLES ÉCONOMIQUES - Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs**

> Concevoir, gérer et mettre en œuvre notre offre Entreprises avec une dimension responsable

- Une offre petites entreprises

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Nombre d'adhésions à l'offre petites entreprises	800	700

- Une offre énergie partagée

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2021	Cible à fin 2022
Nombre de nouveaux projets liés à l'offre Énergie partagée	10 projets	15 projets

- Autres offres destinées aux entreprises

Libellé de l'indicateur	Cible à fin 2022
Chiffre d'affaires lié à l'offre destinée aux sociétés de production	2,5 millions d'euros

> Collaborer avec des fournisseurs, prestataires et partenaires alignés avec les valeurs MAIF et pratiquer une politique d'achats responsables

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2021	Cibles à fin 2022
Part en consommation d'électricité renouvelable issue de contrats passés directement auprès des producteurs	Négociation des contrats	65 %
Part des fournisseurs évalués au regard de leurs pratiques RSE	200 (en nombre)	15 % (soit, 80 % du CA)




> Promouvoir les modèles d'entreprises engagées auprès des pouvoirs publics, des décideurs d'entreprises et des étudiants

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2021	Cibles à fin 2022
Pouvoirs publics Nombre d'interventions d'influence (en faveur d'entreprises engagées) en lien avec l'agenda des instances nationales et européennes	10 interventions auprès d'acteurs pertinents	10 interventions auprès d'acteurs pertinents
Décideurs d'entreprises et étudiants Nombre de prises de paroles à l'occasion d'événements et de participations à des publications (études, thèses...)	3 publications	5 interventions

> Développer la plateforme d'achats responsables « Bien ou bien »

Libellé de l'indicateur	Cibles à fin 2022
Nombre de vendeurs référencés	600
Nombre de références de produits de 2 <sup>nde</sup> main en catalogue	100 000

**MAIF.FR**

Retrouvez-nous aussi sur   

**MAIF** - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.  
Entreprise régie par le Code des assurances.

04/2022 - Réalisation OKUS POKUS pour le Studio de création MAIF.

Crédits photos : Corine Brisbois/MAIF, Sébastien Calvet, Mélanie Chaigneau/MAIF, Darri/MAIF, Albert Facelly,  
Nicolas Friess/MAIF, Romain Gaillard/Réa, Alex Giraud/MAIF, Julien Goldstein/MAIF, Bernard Le Bars/MAIF,  
Florence Levillain/MAIF, Gaëlle Magder/MAIF, Gilles Rolle/Réa.

